

Ecrit par le 24 novembre 2024

Formation : IFC fait le plein de talents à Avignon



Le [groupe IFC](#), spécialisé dans la formation supérieure, du BTS à Bac +5 et MBA, vient d'organiser sa traditionnelle cérémonie de remise des diplômes. L'événement, qui s'est tenu vendredi 20 octobre dernier dans la salle des fêtes de la mairie d'Avignon, a permis de réunir plus de 550 personnes (étudiants, famille, amis, formateurs, tuteurs et équipes IFC...) des campus d'Avignon, Marseille et Alès.

« C'était un privilège de voir nos étudiants franchir cette étape significative de leur vie. L'obtention d'un diplôme représente l'aboutissement d'une ou plusieurs années de persévérance et d'apprentissage », se félicite le groupement d'enseignement supérieur créé en 1990 dans la zone d'activités de Courtine à Avignon avant d'être repris en 2011 par [Eric Dupressoire](#), son président actuel.

[Lire également : « IFC, Le groupe qui monte, qui monte... »](#)

Aujourd'hui, outre son campus de la Cité des papes et ses 930 élèves, le groupe IFC dirigé par [Mathieu](#)



Écrit par le 24 novembre 2024

[Dupressoire](#) depuis février 2023 dispose de 8 autres centres de formation : à Clermont-Ferrand (Ecole supérieure de commerce et de management Wesford) depuis février 2023 avec 570 étudiants, Saint-Etienne depuis 2011 avec 370 étudiants, Valence depuis 2008 avec 250 étudiants, Alès et Montpellier depuis 2003 avec, respectivement, 160 et 350 étudiants, Marseille depuis 2000 avec 210 étudiants ainsi que Nîmes et Perpignan depuis 1996 avec respectivement 330 et 430 étudiants.

En tout, les 3 600 étudiants d'IFC affichent un taux d'obtention de leur diplôme de l'ordre de 85% en moyenne parmi les 41 formations proposées par le groupe dans 11 filières différentes.

L.G.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Ecrit par le 24 novembre 2024

Ecrit par le 24 novembre 2024

Écrit par le 24 novembre 2024



Ecrit par le 24 novembre 2024

Eric Dupressoire, président d'IFC. ©IFC-Linkedin



Écrit par le 24 novembre 2024



Mathieu Dupressoire, directeur-général depuis février dernier. ©IFC-Linkedin

Enseignement agricole en Vaucluse : un taux de réussite de 85,4%

Ecrit par le 24 novembre 2024



Lors de la session d'examens de juin 2023, l'enseignement agricole en Vaucluse a enregistré un taux de réussite de 85,4% sur l'ensemble de ses diplômés. Un résultat supérieur à celui enregistré au niveau national.

Ils étaient 673 élèves et apprentis à se présenter en juin aux examens de brevet de technicien supérieur agricole, certificats d'aptitude professionnelle et baccalauréats professionnels et technologiques relevant de l'enseignement agricole. Avec un taux de réussite de 85,4%, ce sont 575 jeunes Vauclusiens qui ont obtenu leur diplôme. Un taux de réussite supérieur à celui enregistré au niveau national (84%) mais inférieur à celui obtenu au niveau régional (86,8%).

Si le nombre d'élèves et apprentis à se présenter aux examens de l'enseignement agricole ne cesse d'augmenter année après année (51 521 en 2021, 52 619 en 2022 et 54 221 en 2023), le taux de réussite continue quant à lui de diminuer (90,4% en 2021, 86,4% en 2022 et 84% en 2023).

Filière	Présents	Admis	Taux de réussite
Bac Pro	306	273	89,2%
Bac Techno	69	61	88,4%

Ecrit par le 24 novembre 2024

Filière	Présents	Admis	Taux de réussite
BTSA	213	156	73,2%
CAPA	85	85	100,0%
Total général	673	575	85,4%

Les résultats aux examens de juin 2023 pour le Vaucluse.

Filière	Présents	Admis	Taux de réussite
Bac Pro	1 013	893	88,2%
Bac Techno	278	262	94,2%
BTSA	522	397	76,1%
CAPA	258	246	95,3%
Total général	2 071	1 798	86,8%

Les résultats aux examens de juin 2023 pour la région Paca.

Filière	Présents	Admis	Taux de réussite
Bac Pro	25 209	21 218	84,2%
Bac Techno	5 013	4 804	95,8%
BTSA	15 141	11 436	75,5%
CAPA	8 858	8 077	91,2%
Total général	54 221	45 535	84,0%

Les résultats aux examens de juin 2023 pour la France.

Signature de l'arrêté organisant le Diplôme d'études supérieures de Notariat

Écrit par le 24 novembre 2024



L'arrêté du 5 juillet 2023 publié au Journal Officiel le 13 juillet 2023 précise les conditions d'organisation et de mise en œuvre des enseignements du nouveau Diplôme d'études supérieures de notariat (DESN).

A compter de la rentrée universitaire 2024, le DESN sera la principale voie d'accès à la profession. Les études supérieures de notariat sont assurées par l'Institut national des formations notariales (INFN) et par les établissements publics d'enseignement supérieur ayant conclu avec lui la convention prévue à cet effet.

« Cet arrêté était attendu et sa publication est une très bonne nouvelle, explique Me Sophie Sabot-Barcet, Présidente du Conseil supérieur du notariat.. Ce nouveau diplôme s'appuie sur une formation qui se veut avant tout professionnelle les étudiants devant réaliser une formation en alternance sur une durée de 24 mois, avec un stage en office et des enseignements. Ce diplôme permet ainsi aux futurs notaires de bénéficier d'une formation globale et transversale, et vient renforcer le lien privilégié que le notariat a toujours entretenu avec l'université. »

« Ce diplôme vient renforcer le lien privilégié que le notariat a toujours entretenu avec l'université. »

Me Sophie Sabot-Barcet, Présidente du Conseil supérieur du notariat.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Ce nouveau diplôme est délivré par les établissements d'enseignement supérieur et deux modes d'accès sont prévus :

- Une entrée automatique pour les titulaires d'un master mention droit notarial ;
- Une sélection par la commission nationale pour les autres masters de droit, avec un registre des équivalences enrichi, afin de doter la profession d'une diversité de profils et de compétences.

La formation de 24 mois sera composée de 3 périodes

La première période de formation « le notaire, officier public et ministériel » donne dans ses enseignements une place centrale à l'acte authentique et à la déontologie, à l'histoire du notariat, aux politiques publiques, à la médiation et aux outils numériques.

La deuxième période de formation « le notaire, expert juridique » conserve les fondamentaux comme le droit des personnes et de la famille, le droit immobilier et le droit rural, le droit des affaires et de l'entreprise.

La troisième période de formation « le notaire, entrepreneur » vise à accompagner le notaire chef d'entreprise et manager.

Une nouveauté réside dans la possibilité pour les étudiants de bénéficier d'une période de césure. Pendant cette période, les étudiants peuvent réaliser une expérience complémentaire, hors office notarial, en France ou à l'étranger. Il peut s'agir de stages professionnels ou de formations.

Pour les personnes qui sont inscrit(e)s aux formations dans leur version antérieure à l'arrêté susvisé, elles demeurent soumis(e)s aux dispositions des anciennes voies universitaires et professionnelles, jusqu'au 31 décembre 2027 au plus tard.

Le texte est disponible via ce lien : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047816470>

IFC, Le groupe qui monte, qui monte...

Le [groupe IFC](#), spécialisé dans la formation supérieure -du BTS à Bac +5-, connaît depuis plusieurs décennies une belle progression qui, outre, de constituer une solide entreprise, travaille très concrètement à l'accession du plus grand nombre aux études et au monde du travail. Les clefs de son succès ? Innovation, ingénierie et méthodologie. Le résultat ? Plus de 3 600 étudiants, 85% de taux de réussite, 41 formations dans 11 filières et 25M€ de chiffre d'affaires.

Direction le quartier Confluence à Avignon où nous rencontrons [Eric Dupressoire](#) président du groupe

Ecrit par le 24 novembre 2024

IFC Formation 63 ans, [Mathieu Dupressoire](#), directeur-général, 30 ans, [Antoine Maugeais](#), responsable communication, 34 ans. Mission ? Tout apprendre de cette entreprise pas comme les autres qui forge le destin, depuis plus de 33 ans, de futurs cadres sur leurs propres bassins de vie.

L'IFC

Le groupe IFC dispose de 9 centres de formation : à Clermont-Ferrand -Ecole supérieure de commerce et de management Wesford- depuis février 2023 avec 570 étudiants ; Saint-Etienne depuis 2011 avec 370 étudiants ; Valence depuis 2008 avec 250 étudiants ; Alès et Montpellier depuis 2003 avec, respectivement, 160 et 350 étudiants ; Marseille depuis 2000 avec 210 étudiants ; Nîmes et Perpignan depuis 1996 avec respectivement 330 et 430 étudiants ; Avignon depuis 1990 avec 930 élèves.

Les sites exercent trois activités

«Tous nos sites exercent trois activités, déroule Eric Dupressoire, Etablissements privés d'enseignement technique supérieur hors contrat (de l'Etat) ; Centre de formation des apprentis et organismes de formation pouvant accueillir notamment les contrats professionnels et les autres types de formation. Si la majeure partie des élèves étudient en alternance, les étudiants sont également très présents, notamment dans la formule '[Déclit](#)'. »

Opus academy ou la formation professionnelle selon IFC

[Opus academy](#), la formation professionnelle, se décline selon trois axes, relate Antoine Maugeais avec des parcours sur mesure pour des salariés-dirigeants d'entreprise sur les métiers tels que le management, la gestion, la communication, les ressources humaines ; ainsi que la mise en place de parcours sur-mesure, selon la demande. Également, les demandes pour la VAE -Validation des acquis de l'expérience-, sont de plus en plus nombreuses. Notre force ? Nous dispensons un très large spectre de formations des métiers du tertiaire à destination des étudiants et des entreprises locales.»

Ecrit par le 24 novembre 2024



Eric Dupressoire, le dirigeant d'IFC

L'ADN du groupe IFC

Notre ADN ? Créer une synergie avec les étudiants, les entreprises et un territoire donné, et cette demande s'accroît d'année en année souligne Eric Dupressoire. Notre déploiement sur le territoire se fait ainsi différemment, sur chaque bassin d'emploi, pour faire se rencontrer formations, futurs cadres et sociétés. C'est sur cette vision très précise d'un tissage essentiel mêlant études, talents et entreprises que se bâtit le groupe IFC. »

Comment tout a commencé

«Je viens d'un tout autre univers que la formation puisque je dirigeais des sociétés et groupes de transport et logistique. Durant 30 ans, j'ai redressé des entreprises en difficulté. J'abordais la cinquantaine et avais envie de changement. Tout à fait incidemment, par le biais du [Châteauneuf-du-pape-Orange Ruby-Club](#), j'ai rencontré l'un des partenaires mécènes qui était Denis Mathieu -et ancien propriétaire d'IFC- qui avait développé le centre de formation durant une quinzaine d'années. Nous

Ecrit par le 24 novembre 2024

avons tous les deux une vie professionnelle bien remplie, fait la connaissance personnes qui nous étaient communes et avons le même regard sur les sujets les plus divers. Lui aussi avait envie de changer d'espace professionnel, moi je cherchais un nouveau souffle, nous nous sommes tout de suite retrouvés.»

Un homme pugnace

«J'ai tourné 18 mois autour du projet de rachat, avant de tomber dans le cliché : 'je ne suis pas du milieu ; je ne suis pas du métier ; je n'y ai aucune expérience'. Très clairement ? Aucune banque ne m'a suivi pour le financement. L'IFC avait déjà de la valeur, donc ce n'était pas une question d'argent. Il y avait, à l'époque 1 200 étudiants et l'entreprise réalisait 6M€ de chiffre d'affaires. C'était déjà une belle entreprise exploitant plusieurs sites. Mais sans financement c'était un peu désespérant. Alors nous avons fait le choix de nous approcher d'un petit fonds d'investissement de région qui s'appelait à l'époque 'Connect', puis nous avons réussi à monter le rachat d'IFC. Eux ont eu confiance en moi. Ce qui m'interroge ? Pourquoi les banques, dont c'est le boulot, ne soutiennent pas l'entrepreneuriat ?»

Au dernier moment

«Au dernier moment, l'organisme bancaire qui faisait partie du fonds d'investissement, m'a demandé des cautions solidaires personnelles alors que je m'y étais, dès le début, formellement opposé. Donc j'ai continué à dire non et la banque s'est soustraite, au dernier moment, à l'accord. Elle ne voulait pas entendre que j'avais mis des dizaines d'années à mettre un toit et nombre d'éléments de côté pour préserver ma famille, mes enfants. J'étais cadre sup, dirigeant, évoluant dans une situation professionnelle ultra confortable et lorsque j'ai repris IFC, en 2011, tout a bien sûr changé.»

Aujourd'hui, concrètement ?

«Aujourd'hui ? Nous avons fait des paris que d'autres n'ont pas faits, comme chercher des partenariats avec des confrères sur des titres RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). Ça n'était pas à la mode il y a 12 ans. Je venais d'un monde professionnel où les partenariats et où certains types de sous-traitance existaient. Je pensais que ce serait aussi applicable ailleurs. Nous avons eu la chance de rencontrer des gens qui pensaient comme nous. C'est ainsi que nous avons instauré certains titres RNCP de niveau 6 -équivalent Bac+3- sur nos sites, dans la gamme des Bachelor-. Le plus important ? Les diplômes délivrés chez nous sont des diplômes d'Etat, BTS, DCG (Diplôme de comptabilité et gestion), DSCG (Diplôme supérieur de comptabilité et gestion) ; ou des titres RNCP à la valeur reconnue, même européenne. L'aventure a commencé avec des hauts et des bas. Ce qui nous a permis de nous développer ? La proposition de nombreux BTS en alternance, ce qui représentait 70% de l'activité d'IFC. Nous proposons des contrats de professionnalisation et des contrats d'apprentissage.»

Qui sont nos clients ?

«Les jeunes adultes. La plupart financés par les Opco (Opérateurs de compétence dont le financement est assuré par les entreprises) lorsqu'ils sont en alternance. Le niveau de prise en charge des Opco est défini par les métiers en tension. La réforme de la formation a permis à des organismes comme nous de devenir des CFA, Centres de formation des apprentis. Ça a ouvert le marché aux établissements privés. C'est aussi ce qui fait que la France est passée de 550 000 alternants à plus 850 000, par an, pour atteindre plus d'un million, qui est l'objectif affiché de l'État, rattrapant notre retard par rapport aux autres pays européens et ça marche ! Pourquoi ? Parce que les taux de réussite aux examens sont excellents ainsi

Écrit par le 24 novembre 2024

que la transformation en embauche derrière. L'alternance a rendu possible l'accès de diplômés à des personnes qui ne pouvaient pas l'envisager dans un enseignement plus classique.»

Au chapitre financier

«Également nous ne demandons pas de prise en charge financière supplémentaires, nous nous alignons sur les prix formalisés par les Opco, ce qui n'est pas le cas partout, souligne Antoine Maugeais.» «Nous pratiquons des prix raisonnables -de 3 850€ à 5 400€ l'année quand d'autres sont au double ou au triple- précise Mathieu Dupressoire, des prix adaptés aux bassins de vie, notamment pour les 10% d'étudiants qui prennent eux-mêmes en charge le coût de leur formation.»

Notre ligne directrice ?

«D'un côté des bassins d'emplois, des entreprises ayant des besoins, de l'autre des jeunes qui ont envie de poursuivre leurs études. Nous ? Une exigence pédagogique, d'encadrement et une connaissance fine des entreprises du territoire. Tout cela nous permet de faire se rencontrer entreprises et nouveaux talents.»

Les demandes de formation en tension

«Les demandes de formations en tension ? Ça dépend des bassins, détaille Mathieu Dupressoire. Pour Avignon, elles sont nombreuses en informatique, en communication, également en ressources humaines. Ce que nous observons ? Les métiers évoluent très vite, ce qu'a sans doute accéléré le Covid avec la numérisation de toutes les activités. Les jeunes générations sont très demandées pour moderniser les structures.» «Et puis il y a des filières qui sont recherchées par les étudiants comme la RSE, la Responsabilité sociétale et environnementale, remarque Eric Dupressoire.» «La comptabilité gestion fait face à la pyramide des âges, relève Mathieu Dupressoire et l'évolution du métier, qui s'éloigne de la simple saisie des données pour évoluer vers du conseil, rend plus attractif le métier qui est très en demande d'alternants.»

Les métiers en tension

«Nous observons une vraie demande en comptabilité et gestion et diplôme supérieur de comptabilité et de gestion, rappelle Eric Dupressoire. La filière comptable sur Avignon et Perpignan se révèle très porteuse. C'est aussi vrai pour la filière transport logistique qui subit le problème des 'marketing des métiers'. Pourquoi ? Parce que former des chefs d'équipe pour travailler sur des quais n'est pas très valorisant pour ceux qui y vont, alors que ce sont des métiers fantastiques, puisque j'ai travaillé dans cette filière 30 ans. Les quais sont informatisés et les métiers sont devenus très techniques. Nous avons un pool et des bassins logistiques autour de nous qui fourmillent d'emplois. Ça n'est pas valorisé comme il faut et nous sommes en déficit de candidats alors qu'il y a des alternances derrière.»

Écrit par le 24 novembre 2024



Mathieu Dupressoire prendra la succession de son père cette année à la tête du groupe IFC

Notre premier métier

«Notre premier métier, c'est de renseigner les étudiants, de proposer des formations rapides en corrélation à la demande des bassins de l'emploi, insiste Mathieu Dupressoire, une réalité du terrain peu connue de l'enseignement académique. Il nous faut proposer des solutions opérationnelles et techniques qui correspondent à leurs envies et aux besoins des entreprises. Une fois que les étudiants ont compris ces opportunités, ils suivent les formations, acquièrent les diplômes ce qui les amène à de l'emploi rapide.»

Changement de paradigme

«Les mentalités ont vraiment changé chez les parents, les entreprises et les étudiants, reprend Eric Dupressoire. Quand, auparavant, on envoyait les étudiants en alternance, pensant qu'ils ne pourraient suivre leurs cycles en université, ce qui est totalement faux puisque nous préparons aux mêmes niveaux d'études par la voie de l'alternance. Aujourd'hui, il y a une vraie reconnaissance de ce mode de formation

Ecrit par le 24 novembre 2024

qui mène aux mêmes diplômes.»

Le maillon manquant, l'orientation ?

«L'orientation se fait au collège puis au lycée où les organismes de formation ne sont que peu, encore, invités à venir, reprend le chef d'entreprise. Auparavant, des professeurs auront décidé de l'avenir des élèves leur indiquant un parcours plutôt technique ou des études plus étendues. Pourtant, nous avons le même taux de réussite sur un BTS avec des étudiants issus d'un bac pro que d'un bac général. Les étudiants, accompagnés de nos professeurs et engagés dans les entreprises, entrevoient un monde concret, avec une assise solide qui leur permet, même s'ils ont éprouvé des difficultés scolaires, d'obtenir le diplôme convoité. Nous avons ainsi noué d'excellentes relations avec le lycée de Cavillon, pour la poursuite d'un bachelor (bac +3). »

Des journées portes ouvertes pour appréhender l'avenir

«C'est lors de ces journées portes ouvertes, dans les salons étudiants, que nous pouvons nous faire connaître, ajoute Eric Dupressoire. Dans beaucoup d'entreprises d'Avignon, vous retrouverez soit un élève, soit un parent d'ancien élève qui aura eu un lien avec IFC qui œuvre depuis plus de 33 ans, sur le terrain. Notre savoir-faire ? Il est quantifiable puisque nos résultats sont au-dessus des moyennes de l'enseignement académique et de nos confrères. Un niveau d'excellence en rapport direct avec notre niveau d'exigence. Nous n'avons pas vocation à former de très bons élèves mais à les amener jusqu'au bac +5 alors qu'on ne le leur avait pas proposé.»

Les nouvelles exigences des entreprises et des personnes formées ?

«L'enjeu majeur pour les entreprises est le recrutement, conserver les talents et en attirer d'autres, relate Mathieu Dupressoire. Le savoir-être est désormais plus valorisé que le savoir-faire. Il est question d'accueillir du sang neuf, des idées novatrices pour moderniser les structures. Les attentes des jeunes ? L'engagement des entreprises dans la RSE et un projet commun inscrit dans le temps qui soit partagé.»

Des enseignements facilitateurs

Concernant la formation, les jeunes tendent vers de nouvelles méthodes pédagogiques, digitales, plus synthétiques, compactes et accessibles, précise Antoine Maugeais. La mission ? Augmenter l'attention et permettre une acquisition plus rapide et efficace des compétences. Nous alternons sessions théorique puis pratique de travaux de groupe. En clair ? L'information descendante ne fonctionne plus. Nous nous sommes adaptés au télétravail, aux cours à distance, même si nous sommes pour le présentiel qui est la meilleure façon d'amener un étudiant à l'obtention de son diplôme. Nous savons utiliser cette méthode puisqu'en moins d'une semaine, lors du 1^{er} confinement, nos 2 500 jeunes et leurs professeurs sont passés en distanciel. L'obtention des diplômes, lors du confinement pour les BTS a été de l'ordre de 98%, parce que les élèves ont reçu 100% de leurs cours. Désormais tous les campus IFC accueillent une salle de visioconférence permettant cette hybridation de l'information, ce qui permet un confort maximum tant pour les professeurs que les élèves. Cela intervient aussi dans le cadre de l'égalité des chances, notamment pour les personnes en situation de handicap.»

Les freins de développement

«Notre capacité de travail ! Sourit Eric Dupressoire. L'ambiance des campus reste familiale et nous

Écrit par le 24 novembre 2024

travaillons tous de la même façon, grâce, notamment au développement de notre ERP (Entreprise resource planning), -Ndlr : outil informatique de planification des ressources d'entreprise au quotidien comme la comptabilité, les achats, la gestion des projets, la gestion de la performance ce qui assure une source unique d'information fiable- Cet outil nous a permis de redresser, en très peu de temps, le Campus de Saint-Etienne qui était en liquidation et que nous avons acheté il y a une dizaine d'années, et d'en faire en très peu de temps, le 3^e campus du groupe, en nombre d'étudiants. Il n'y a pas de compétition entre les écoles car ça n'est surtout pas une volonté et parce que les bassins d'emplois et les formations ne sont pas les mêmes, d'autant plus que nous dépendons de quatre rectorats, dont chaque approche académique est différente. Nous disposons d'un siège fonctionnel, à Avignon, qui centralise toutes les fonctions support accessibles aux sites. Quant aux relations hiérarchiques, elles sont concentrées entre le président, moi-même et le directeur-général Mathieu. »



Antoine Maugais, directeur de la communication du groupe IFC

Les études en alternance

Écrit par le 24 novembre 2024

«Nous sommes dans une bonne dynamique, analyse Mathieu Dupressoire. L'image de l'alternance est bonne. Les études en alternance ont le vent en poupe et les aides sont inscrites dans la réforme de l'apprentissage. L'horizon est clair à condition de rester exigeants et malins. Nous sommes aussi dans les enjeux de recrutement. Nous renforçons les écoles localement, de l'accueil à l'encadrement, des fonctions supérieures au siège sur des postes de commerciaux et de responsable financier. Une demi-douzaine de postes est actuellement recherchée. Nous accueillons environ, toutes structures confondues, plus de 80 postes administratifs à plein temps, plus de 200 formateurs salariés et autant de formateurs prestataires, sur de courts modules.»

La structuration et l'innovation gages de succès entrepreneurial

«Mes équipes se déplacent pour les photos de classe de tous les campus, intervient Antoine Maugeais, également pour le suivi et l'accompagnement de l'activité que ce soit le service qualité, la garantie de l'enseignement prodigué, les liens avec le service des ressources humaines, le service informatique... »
« Nous sommes certifiés qualité Iso depuis plus de 20 ans, et Qualiopi pour la qualité des formations et l'obligation de résultats, souligne Eric Dupressoire. Les élèves remplissent des formulaires de satisfaction. Nous sommes également capables de prendre la main d'un site sur l'autre, ou depuis le siège, en cas de besoin. Cependant si tout le monde travaille de la même façon, au cœur des process, le travail est exécuté sur place. Le siège est le garant du travail accompli et se déplace beaucoup, notamment en ce moment avec Wesford Clermont-Ferrand que nous venons d'acheter.»

Mathieu Dupressoire, nouveau dirigeant d'IFC

«En fait, je suis à l'IFC depuis 7 ans et j'y avais étudié avant le rachat, reprend Mathieu Dupressoire. Je suis parti travailler ailleurs et j'y suis revenu, en empruntant le bas de l'échelle, pour en comprendre et connaître les strates. Il y a trois ans, j'ai commencé, avec mon père, à réfléchir à la possible reprise du groupe. Est-ce que je ressens la pression ? Oui, car il y a des emplois en jeu, mais c'est déjà une belle et grande structure, il y a des responsabilités et aussi une bonne équipe jeune et dynamique. Nous sommes prêts.»

Les chiffres

«L'IFC a réalisé 25M€ de chiffre d'affaires en 2022. «Nous continuerons peut-être à faire de la croissance externe même si ça n'est pas notre obsession conclut Eric Dupressoire. Nous sommes plus sur des croissances d'opportunité. L'IFC fait maintenant partie d'une organisation dont l'actionnaire est LMD avec Media school, IPF et IFC. A tous les trois, nous sommes devenus le 10^e acteur français de la formation. Un regroupement donnant lieu à des opérations capitalistiques permettant de sécuriser l'avenir d'IFC. Car en ce moment, il y a un mouvement de concentration des établissements de formation. On obtient plus de choses en se regroupant et en travaillant ensemble.»

Gérard Leane a créé IFC, sous forme associative, en 1990 ; Denis Mathieu l'a reprise en 1998 et transformée en société pour développer l'activité, Eric Dupressoire l'a rachetée en 2011.

Ecrit par le 24 novembre 2024

Comment devenir administrateur judiciaire



Etre mandataires judiciaire consiste à assurer la gestion d'un patrimoine en difficulté, en mettant en œuvre les mesures nécessaires pour sa sauvegarde.

Pour exercer cette profession, il est nécessaire de satisfaire à certaines conditions, notamment être titulaire d'un diplôme de juriste ou d'un diplôme équivalent, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq ans dans le domaine du droit des affaires et des sociétés, et être inscrit au tableau de l'ordre des avocats. L'administrateur judiciaire doit également être titulaire d'une assurance responsabilité civile professionnelle et justifier d'une bonne moralité.

Qu'est-ce qu'un administrateur judiciaire ?

Un administrateur judiciaire est une personne physique ou morale chargée par le tribunal d'une mission de gestion et/ou de représentation d'un débiteur en difficulté. Il a pour but de permettre la poursuite de l'activité économique du débiteur et de préserver les intérêts des créanciers.

Nommé par le tribunal

Il est nommé par le tribunal dans le cadre d'une procédure collective. Il peut être proposé par le débiteur, un créancier ou le syndicat des créanciers. Sa nomination est prononcée par jugement du tribunal. L'administrateur judiciaire est soumis au contrôle du tribunal et des créanciers. Il rend compte de sa gestion au tribunal et aux créanciers.

Écrit par le 24 novembre 2024



DR

Être diplômé bac +5

Le mandat de l'administrateur judiciaire prend fin à la date fixée par le jugement du tribunal ou lorsque le débiteur sort de la procédure collective. Pour exercer la profession d'administrateur judiciaire, il faut être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5 en droit, économie ou gestion, et justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans le domaine de la gestion d'entreprise. La profession d'administrateur judiciaire est réglementée par la loi n° 85-98 du 25 janvier 1985 relative aux administrateurs judiciaires et à certains mandataires judiciaires, modifiée par la loi n° 2005-845 du 26 juillet 2005.

Les missions de l'administrateur judiciaire

L'administrateur judiciaire est une personne nommée par le tribunal pour superviser la gestion d'une entreprise en difficulté et assurer sa pérennité. Il a pour mission de mettre en œuvre les décisions du tribunal et de gérer l'entreprise dans l'intérêt des créanciers. Il doit veiller à la bonne exécution des décisions du tribunal et à la gestion de l'entreprise en difficulté. Il doit également assurer la communication entre le tribunal, les créanciers et les dirigeants de l'entreprise. L'administrateur judiciaire doit être impartial et ne pas prendre parti dans les conflits qui peuvent exister entre les différentes parties prenantes. Il doit également veiller à ce que les intérêts des créanciers soient protégés et que l'entreprise en difficulté soit gérée de manière efficiente.

Dans le détail, la procédure pour devenir administrateur judiciaire

Pour devenir administrateur judiciaire, il faut suivre une procédure spécifique. En effet, il est nécessaire de répondre à un certain nombre de critères et de satisfaire à certaines conditions. La première étape consiste à déposer une demande auprès du tribunal compétent. Cette demande doit être accompagnée d'un CV et d'une lettre de motivation. Le tribunal va ensuite procéder à une enquête sociale et professionnelle afin de vérifier que le candidat est apte à exercer cette fonction. Si l'enquête est concluante, le tribunal peut désigner le candidat comme administrateur judiciaire. Ce dernier aura alors pour mission de gérer les biens et les affaires de la personne en question.

Ecrit par le 24 novembre 2024



DR

Les compétences nécessaires pour devenir administrateur judiciaire

Pour devenir administrateur judiciaire, il est important de posséder certaines compétences et qualités. En effet, le métier d'administrateur judiciaire est exigeant et nécessite une grande rigueur. Ainsi, pour prétendre à ce poste, il est indispensable d'être titulaire d'un diplôme de niveau bac + 5 en droit, économie ou gestion. De plus, une expérience professionnelle dans le domaine du droit des affaires est fortement recommandée.

Les qualités personnelles

Outre ces compétences techniques, il est important de posséder certaines qualités personnelles. Ainsi, l'administrateur judiciaire doit être doté d'un esprit analytique et être capable de prendre des décisions rapidement. Il doit également faire preuve de beaucoup de sang-froid et être capable de gérer les situations difficiles. Enfin, l'administrateur judiciaire doit être doté d'un excellent sens des relations humaines. En effet, il doit être en mesure de gérer les conflits et de trouver des solutions adaptées aux différents problèmes rencontrés.

Les différentes étapes pour devenir administrateur judiciaire

Pour exercer cette profession, il est nécessaire d'être titulaire d'un diplôme de droit. En effet, les administrateurs judiciaires sont en charge de la gestion des biens et des affaires des personnes placées sous tutelle ou sous curatelle. Ils veillent également à ce que les intérêts des personnes placées sous tutelle ou sous curatelle soient protégés. Les administrateurs judiciaires sont nommés par le juge des tutelles ou le juge des curatelles. Pour être administrateur judiciaire, il faut donc d'abord être inscrit au barreau. Il est également nécessaire de justifier d'une expérience professionnelle de trois ans dans le

Écrit par le 24 novembre 2024

domaine du droit.



DR

Etre admis au Barreau

Pour être admis au barreau, il faut réussir le concours d'entrée. Ce concours est composé d'une épreuve écrite et d'une épreuve orale. La première épreuve est composée d'un examen théorique et pratique du droit. La seconde épreuve est composée d'un oral de motivation. Une fois admis au barreau, il faut suivre une formation spécifique de trois ans. Cette formation est dispensée par l'Institut national des administrateurs judiciaires (INAD). Pour être administrateur judiciaire, il faut ensuite être nommé par le juge des tutelles ou le juge des curatelles. La nomination est prononcée après avis du conseil de famille ou du conseil de l'ordre des avocats.

Sous la supervision des juges des tutelles et des curatelles

L'administrateur judiciaire exerce sa profession sous la supervision du juge des tutelles ou du juge des curatelles. Il rend compte de sa gestion au juge tous les six mois. Pour devenir administrateur judiciaire, il faut suivre une formation spécialisée et obtenir un diplôme reconnu par le Conseil national des administrateurs judiciaires. Ensuite, il faut s'inscrire au registre des administrateurs judiciaires et respecter les conditions d'exercice de la profession.

MH

Écrit par le 24 novembre 2024



DR